Commune mixte de Bure
Route de Porrentruy 4
2915 Bure

Tél. 032 466 52 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

Bure, le 3 juillet 2018

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Fermeture du bureau communal

Le secrétariat communal sera fermé du

**lundi 23 juillet 2018 au vendredi 10 août 2018 inclus.**

En cas d'urgence, les citoyens peuvent contacter M. Sébastien Gschwind, maire, au numéro de tél. 079 338 17 25. En cas de non réponse, M. Gilles Etique, adjoint au maire, se tient à votre disposition au tél. 032 466 72 81.

Durant la pause estivale, toutes les demandes de permis déposées après le vendredi 13 juillet 2018 seront traitées à partir du lundi 13 août 2018. Nous vous remercions de prendre vos dispositions.

## Chômage

Durant la fermeture estivale du bureau communal, les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage sont priées de prendre contact directement auprès de l'Office Régional de Placement du Jura à Porrentruy (ORP) au numéro de tél. 032 420 39 40.

## Déchetterie communale

La déchetterie sera fermée les mercredis 1er août et 15 août 2018.

## Fête du village

La fête du village de Bure se déroulera le week-end du 3 au 5 août 2018 dans le secteur du complexe scolaire. D'ores et déjà, nous tenons à remercier les sociétés locales pour leur investissement.

De plus, nous remercions également les citoyens domiciliés aux alentours de la manifestation de leur compréhension pour les divers désagréments occasionnés par la fête du village (nuisances sonores, etc.).

## Accueil des nouveaux habitants – naissances 2017/2018 – promotions civiques

Les Autorités communales de Bure organisent comme chaque année une réception à l'attention des nouveaux habitants ainsi que des jeunes atteignant leur majorité en 2018.

Le Conseil remettra les allocations de naissance aux parents des enfants nés en 2017/2018.

Cette cérémonie est prévue le 21 septembre 2018 à 19h00 à la salle paroissiale.

D'autres informations au verso

**Course à pied « Les Foulées Ajoulotes »**

Bon pour la santé, facile d'accès et praticable partout : la course à pied est un sport devenu un vrai phénomène de société.

La 4ème édition de la course à pied « Les Foulées Ajoulotes » aura lieu à Bure le samedi 15 septembre 2018 au terrain de football.

Dans le cadre de l'année de la santé, le Conseil communal a décidé de soutenir une nouvelle fois cette course. La commune prendra en charge la moitié des frais d'inscription des adultes (course à pied et nordic walking) et l'entier de l'inscription pour les enfants. La condition est d'habiter le village et de s'inscrire sur le site internet www.lesfouleesjoulotes.

D'ores et déjà, nous remercions les usagers des chemins et routes de se conformer à la signalisation qui sera mise en place par les organisateurs pour cette journée et d'accorder un bon accueil aux sportifs.

Toujours dans le cadre de l'année de la santé, plusieurs événements sont en préparation pour l'automne. Des informations suivront à la rentrée.

**Pompe à chaleur pour piscine**

Nous rappelons **qu'il est strictement interdit de faire fonctionner les pompes à chaleur pour piscine durant la nuit entre 19 heures et 7 heures.**

Le Conseil communal et l'administration communale de Bure
vous souhaitent de passer de bonnes vacances estivales.

Le Conseil communal